

## DEMANDE LOGEMENT ÉTUDIANT ANNEE UNIVERSITAIRE 2022

### Encadré réservé uniquement à l'administration

Date de dépôt : ...../...../..... Déjà locataire en Campus étudiant : Oui  Non   
En 2021, le demandeur est : Etudiant Post-bac  Lycéen  Non scolarisé

### IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom : ..... Prénoms : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu Naissance : .....

Sexe : F  M  Nationalité : .....

**Situation familiale des parents (uniquement si l'étudiant est toujours à charge des parents) :**

Marié(e)  Divorcé(e)  Veuf (ve)  Ccbinage/Union Libre  Monoparentale   
Séparé(e) avec jugement tribunal  Séparé(e) sans jugement tribunal

Tel de l'étudiant : ...../...../..... ET Tel des parents : ...../...../.....

N°INE ou BEA : ..... N° CAFAT /AMG  : .....

**Mail (obligatoire et lisible) :** ..... @ .....

### ADRESSE ACTUELLE DU DEMANDEUR EN NC OU HORS NC

N° ..... rue ..... Résidence : .....

Bât : ..... Apt n° : ..... Quartier ou Tribu : .....

Code postal : ..... Commune : .....

BP : ..... Code postal : ..... Commune : .....

### Encadré réservé uniquement à l'administration

Avis (non) imposition 2020

Liens avec l'étudiant : ..... Revenu Brut Global : .....

**RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES :  
LOGEMENT EN 2021 DU DEMANDEUR**

**L'Étudiant :**

- loue dans le privé : Agence immo.  Particulier  Foyer
- vit avec ses parents\* ou chez des amis

\**Si location familial, vos parents bénéficient-ils de l'aide au logement (fsh) : Oui  Non*

**Type :** Maison  Appartement  Case/Habitat traditionnel  Autre  :.....

**Nombre de chambres :**..... **Nombre d'occupants :**.....

**SITUATION SCOLAIRE DU DEMANDEUR EN 2021 ET POUR 2022**

ANNÉE SCOLAIRE	CLASSE / FORMATION	ÉTABLISSEMENT
2021		
Vœu N°1 pour 2022		

\*\**Envisagez-vous de partir en métropole pour des études à compter d'Août 2022 : Oui  Non*

**RESSOURCES DE L'ETUDIANT POST-BAC EN 2021 ET 2022  
BOURSES /PRET / INDEMNITES/EMPLOI**

ANNÉE	RESSOURCE ACTUELLE	ECHELON ou MONTANT
<b>2021</b> <i>(A remplir uniquement si vous êtes <u>ETUDIANT</u> <u>POST-BAC</u>)</i>	- Vice/Rectorat : <input type="checkbox"/> - Province : <i>Sud</i> <input type="checkbox"/> <i>Nord</i> <input type="checkbox"/> <i>Iles</i> <input type="checkbox"/> - Autres : ..... - Aucune : <input type="checkbox"/>	- Vice/Rectorat :..... - Province :..... - Autres :.....
	RESSOURCE SOLLICITEE	ECHELON ou MONTANT
<b>2022</b>	- Vice/Rectorat : <input type="checkbox"/> - Province : <i>Sud</i> <input type="checkbox"/> <i>Nord</i> <input type="checkbox"/> <i>Iles</i> <input type="checkbox"/> - Autres : ..... - Aucune : <input type="checkbox"/>	- Vice/Rectorat :..... - Province :..... - Autres :.....

**A REMPLIR SI DEMANDEUR A UN EMPLOI EN 2021**

Profession : ..... Employeur : ..... RIDET : .....

Adresse employeur : ..... rue ..... Quartier :.....

Code postal : ..... Commune : ..... BP : .....

Montant salaire mensuel : .....

### OFFRE LOGEMENT ETUDIANT :

- Résidence SIC-540 lots / NOUVILLE : F1 / F2 / F4
- Résidence SIC-104 lots /DUMBEA CENTRE : F1/F2
- Résidences SIC Bosquet- Olea / Koné/Pouembout : Colocation F4 / F5
- Privés : agences, particuliers / Koné/Pouembout : F1

Résidences: Nouville  Dumbéa Centre  Koné  Pouembout  Typologie : .....

Si colocation préciser identité du colocataire : Nom .....Prénom.....  
(Obligatoire : transmettre également le dossier du ou des colocataire(s), avec la présente demande.)

### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SUR LE DEMANDEUR

Handicap : Oui  Non  Mobilité réduite : Oui  Non   
 Vigilance médicale (traitement, maladie chronique...) : Oui  Non   
 Nombre de frère(s) et sœur(s) à la charge des parents (excepté vous): .....

Moyen de locomotion pour se déplacer vers votre lieu d'études :  
 Voiture perso.  Transporteur Privé  Réseau Tanéo  A pied  Vélo  Autres:.....

### MOTIF DE LA DEMANDE

1/ Si je vis à moins de 60 km du lieu de formation (Nouméa, Dumbéa, Paita, Mt-dore) :  
 Temps dans les transports:  Logement trop petit :  Autres : .....

2/ Si je vis à plus de 60 km de mon lieu de formation (Hors Agglomération) :  
 Logement trop éloigné :  Autres :  .....

#### RAPPEL

Aux vues de l'article 27 de la loi n° 7817 de janvier 1978 (informatique et liberté) et de l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 :

Les informations figurant et transmises feront l'objet d'un traitement informatisé.

Vous pouvez au regard de cette loi, accéder à tout moment aux informations vous concernant et les rectifier auprès du service qui a enregistré votre demande.

Ces renseignements sont réservés à un usage interne ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques sociales de l'habitat définies en faveur des populations concernées.

La Maison de l'habitat, la Maison de l'étudiant ainsi que les opérateurs se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude des déclarations qui leur sont faites. La fourniture d'informations inexactes peut entraîner la réparation de préjudice éventuellement subi ou bien encore la nullité du contrat pour dol ou sa résolution.

#### **Rappel article 441-1 du Code Pénal :**

Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux ou usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende soit 5 370 000 CFP

**J'autorise la Maison de l'Étudiant à enregistrer et à communiquer les informations de mon dossier aux opérateurs de logement social et aux services provinciaux dédiés au logement.**

Date et Signature du demandeur OU d'un parent si le demandeur est mineur :

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Horaire d'ouverture : Lundi au Jeudi 08h00 – 12h00/13h00 – 16h00 et Vendredi 08h00-12h00/13h00-15h00

Cellule Logement de la Maison de l'Étudiant – 4 rue Félix Raoul Thomas - 98800 NOUMEA – 29.00.64 –

**Le dossier devra être déposé directement à la MDE ou transmis par courrier uniquement AVANT LE 29 OCTOBRE 2021.**



## **PIECES OBLIGATOIRES A PHOTOCOPIER** **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**



### Légende :

- : Pièces obligatoires
- (\*): A fournir uniquement si l'étudiant est concerné.

### ETAT CIVIL DE L'ETUDIANT

- 1 Photo d'identité
- Pièce d'identité de l'étudiant
- Extrait de naissance ou livret de famille de l'étudiant
- Couverture sociale à jour :
  - o      Carte CAFAT ou AMG (parents ou étudiant)
- Carte de séjour pour les étrangers (\*)

**Aucune  
Photocopie sur  
place !!!**

### IMPOTS OBLIGATOIRE DES PARENTS

- Déclaration sur les revenus : 2020 (des 2 parents sauf si jugement tribunal)
- Avis d'imposition : 2020 ou simulation de calcul (des 2 parents sauf si jug. trib.)

### SITUATION PROFESSIONNELLE/RESSOURCES DE L'ETUDIANT

- 3 Derniers mois des relevés de compte courant de l'étudiant
- 3 Derniers mois des relevés de compte épargne de l'étudiant
- A fournir dès réception : Notification conditionnelle de bourse étudiant : 2022 (vice-rectorat ET province)
- Attestation de l'employeur / contrat de travail / convention d'étude ou formation (\*)
- 3 Derniers bulletins de salaire ou indemnités de stage (\*)
- Justificatifs de pensions (\*)
- Justificatifs d'aides sociales (\*)
- Echéanciers de tous les crédits en cours (\*)

### AUTRES SITUATIONS DE L'ETUDIANT

- Justificatifs du statut d'étudiant 2021 pour les étudiants scolarisés (certificat scolarité ou carte étudiant)
- Pour les locataires en campus étudiant en 2021 : Bulletin ou relevé de notes du 1<sup>er</sup> semestre 2021 **obligatoire**
- Jugement tribunal (divorce des parents, garde enfant, pension alimentaire) (\*)
- Carte d'invalidité, handicapé (CRHD) (\*)

### LOGEMENT ACTUEL DE L'ETUDIANT

- Quittance électricité /eau les plus récentes ou attestation de résidence (domicile familial)
- Bail ou contrat de location si l'étudiant est locataire dans le parc privé (\*)
- Quittance ou reçu de dernier loyer si l'étudiant est locataire dans le parc privé (\*)



## **DOSSIER A DEPOSE ENTRE** **LE 01<sup>ER</sup> Aout 2021 et le 29 octobre 2021**



**Aucun dossier ne sera accepté du 01er novembre 2021 au 09 janvier 2022 inclus.  
Cependant à partir du 10 janvier 2022, nous reprendrons notre campagne d'inscription  
hors délais pour les retardataires afin de les enregistrer uniquement en liste d'attente.**

Horaires d'ouverture : Lundi au Jeudi 08h00 – 12h00//13h00 – 16h00 et Vendredi 08h00-12h00//13h00-15h00  
Cellule Logement de la Maison de l'Étudiant – 4 rue Félix Raoul Thomas - 98800 NOUMEA – 29.00.64 –

**Le dossier devra être déposé directement à la MDE ou transmis par courrier uniquement**  
**AVANT LE 29 OCTOBRE 2021.**